

# IB

# BOUTIQUE

## IMMOBILIÈRE

### TARIFS DE NOS PRESTATIONS

#### • VENTE

Pour la vente, la commission d'agence s'élève à 3% + TVA, calculés sur le prix de vente à l'acte notarié. La commission est à charge du vendeur.

Si un acquéreur nous mandate pour la recherche d'un bien, une commission forfaitaire de 5.000€ à 10.000€ + TVA est à convenir entre parties, et reprise dans le mandat de recherche. La commission est à charge de l'acquéreur.

#### • CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

La commission d'agence pour la cession d'un fonds de commerce s'élève à :

- 5.850€ TTC pour un fonds de commerce d'une valeur comprise entre 50.000€ et 200.000€.
- 3% + TVA pour un fonds de commerce d'une valeur supérieure à 200.000€.

#### • LOCATION D'UN BIEN

La commission d'agence pour la location résidentielle s'élève à 1 mois de loyer + TVA. Elle est à la charge du locataire.

#### • ETAT DES LIEUX

Si un bien est confié à l'agence un mandat pour établir l'état des lieux sans mise en location, le forfait de 117€ TTC sera à charge du demandeur (propriétaire ou locataire).

#### • ESTIMATION D'UN BIEN

L'estimation est gratuite pour les clients qui confient un mandat de vente ou de location à l'agence.

Si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien, les frais pour une estimation d'un bien s'élèvent de 150 à 500€ + TVA selon l'objet et sa situation géographique.

\*TVA = 17%

Membre



Partenaire

